

Représentation équilibrée F/H dans les postes de direction des grandes entreprises

2022

Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants **33.3 %**

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants **66.7 %**

Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée*

2023

Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants **28.9 %**

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants **71.10 %**

Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée*

2024

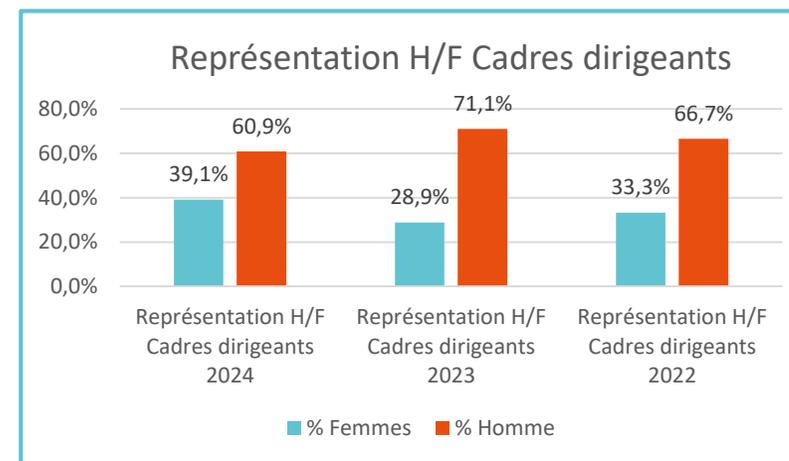
Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants **39,1 %**

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants **60,90 %**

Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée*



* "Les ESPIC, qui ne relèvent pas du champ d'application de l'article L. 23-12-1 du code de commerce, ne sont pas assujettis à l'obligation de calculer et publier leurs écarts de représentation parmi les membres de leurs instances dirigeantes."